

MISE EN PLACE DES STAGES ENTREPRISE 3ème

Moment clé dans la scolarité et la construction du projet personnel de l'élève, la semaine d'observation en milieu professionnel aura lieu du lundi 29 janvier au vendredi 2 février 2024

1) A partir du lundi 9 octobre :

- Distribution aux élèves par les professeurs principaux de 3^{ème} des **conventions de stage** (*une convention par élève, à faire compléter et signer par les entreprises*),
- « **Tableau de recherche de stage** » à disposition des élèves dans – **PEDAGOGIE - ORIENTATION** (dossiers partagés élèves sur ECLAT). Objectif : **preuve de recherche de stage.**

2) Vendredi 8 décembre : date ultime de retour des conventions et du tableau de recherche complétés et signés par les entreprises (*les professeurs principaux se chargent de la collecte et de la synthèse, les documents sont stockés au secrétariat*).

- **Si, à cette date, certains élèves n'ont pas encore trouvé de stage** (*tableau avec preuves de recherche à l'appui*), **Mme Bachir se propose** (en qualité de **Référente Ecole Entreprise Collège**) **de tenir des permanences** (*horaires à définir en fonction de ses disponibilités*) **afin de les aider dans leur recherche.**

3) A partir lundi 11 décembre : vérification, signature et duplication des conventions. Et, si besoin, permanences du R.E.C.

4) Entre le 15 et le 19 janvier : remise des duplicatas des conventions validées aux élèves (*une pour l'entreprise et une à conserver par la famille*) et remise d'un « guide » d'aide à la présentation orale du stage si besoin.

5) Du lundi 22 au vendredi 26 janvier : les élèves reprennent contact avec les entreprises et leur donnent les conventions.

6) Du lundi 29 janvier au vendredi 2 février : STAGE.

Stage à l'hôpital

Les élèves intéressés pour effectuer leur stage au CHIHC doivent en faire la demande (modèle de lettre de motivation disponible sur ECLAT /Parcours avenir/ dossiers partagés) auprès de leurs professeurs principaux qui en feront part à Monsieur le Principal.

La lettre de motivation doit être manuscrite, les élèves doivent y préciser le service dans lequel ils souhaiteraient être affectés. **Elle devra être remise au professeur principal avant la fin du mois d'octobre.**

Les élèves en stage à l'hôpital sont soumis à l'obligation vaccinale (Voir dossier « Stage à l'hôpital » sur ECLAT dans Parcours Avenir)

Stage en Suisse

Renseignements au secrétariat auprès de Mme Labbé.

Evaluations

- 1) **Evaluation du Maître de stage** : pendant ce stage, les élèves seront évalués par le professionnel qui les accueille (un formulaire « **Evaluation de mon maître de stage** » leur sera distribué en même temps que les conventions. Ils devront le donner au professionnel et ne pas oublier de le récupérer à la fin du stage pour le remettre à leurs professeurs principaux respectifs).
- 2) **Suivi de stage** : pendant ce stage, un membre de l'équipe pédagogique contactera l'entreprise ou la structure pour savoir **comment se déroule la séquence d'observation (visite ou appel téléphonique)**.
- 3) **Présentation orale du stage (en février, date à définir)**.
L'oral aura lieu pendant les cours, devant des élèves de 5ème et de 4ème. Chaque professeur concerné évaluera un ou plusieurs élèves de 3ème.
La présentation durera 5 minutes et sera suivie d'éventuelles questions du public.
Cette évaluation sera reportée dans les bulletins périodiques dans la matière « Pratique de l'oral » (voir grille d'évaluation dans ECLAT / Parcours avenir).
Pour la présentation orale, comme pour le stage, les élèves veilleront à se présenter dans une tenue correcte (tenue adaptée au lieu de stage).